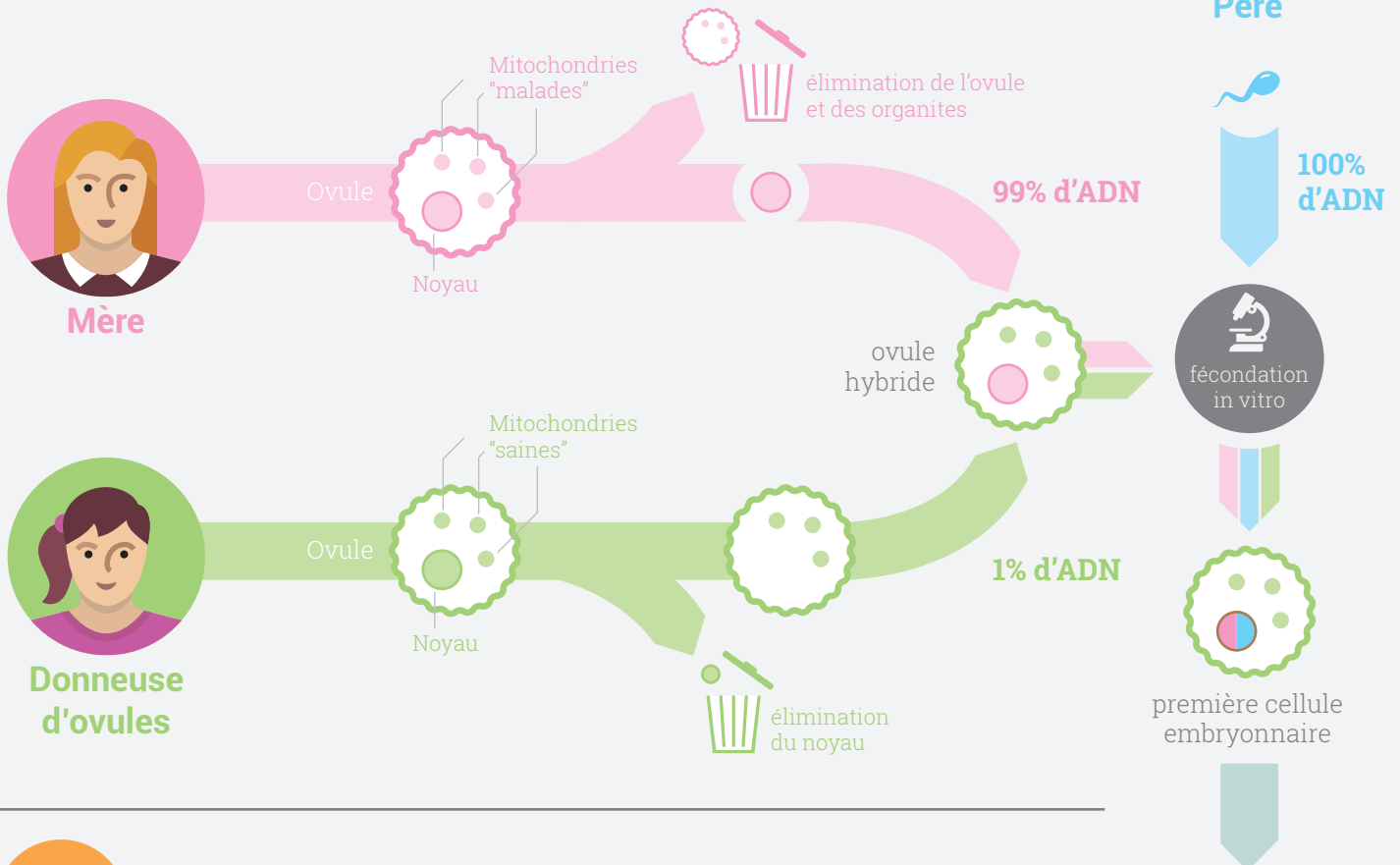


FIV à 3 parents

Enfants OGM : défi ou délire biologique

La FIV (Fécondation In Vitro) à 3 parents consiste à créer in vitro un embryon humain à l'aide de l'ADN de trois personnes différentes, un homme et deux femmes.

Le but est de faire naître un enfant exempt d'une maladie génétique qui serait transmise par des organites présents dans l'ovule de la mère : les mitochondries.



Enfants cobayes ?

- Où est le principe de précaution ?
- Quelles conséquences physiologiques et psychiques pour l'enfant et pour la mère ?
- Une modification transmise à la descendance : quel en sera l'impact ?



Héritage d'un triple patrimoine génétique



Bébé



Avis du Conseil de l'Europe

Une pratique contraire à la Convention sur les droits de l'Homme et la biomédecine du Conseil de l'Europe.

(L'article 13 précise que ce type d'intervention ne peut être entreprise que si elle n'a pas pour but d'introduire une modification dans le génome de la descendance.)



Un enfant vraiment "bio" ?

Pour répondre à un désir de mettre au monde un enfant qui soit "biologiquement" le sien, on aboutit par la technique à une méthode mettant en œuvre l'ADN d'une personne extérieure, laissant finalement planer sur cet enfant mille doutes génétiques.